

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

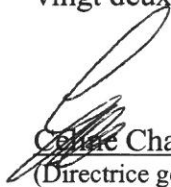
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE, Céline Chayer
(Directrice générale)
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-03 RELATIF À LA PRÉVENTION DES INCENDIES**
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-04 RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT, LA CRÉATION ET LES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE**

DONNÉ À RIVIÈRE-BEAUDETTE, CE 4^{IÈME} JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT DEUX

Je soussigné, Céline Chayer, directrice générale, résidant à Rivière-Beaudette certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le 4^{ième} jour du mois de mai 2022 à la **MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^{ième} jour du mois de mai deux mille vingt deux.


Céline Chayer
(Directrice générale)